

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T : Enquête administrative sur la présence d'un O.V.N.I.
REFERENCE : B.E n°1800 DEF/Gend/Emp. Ops du 6/4/79.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **L J** Gendarme à la Compagnie de en résidence à

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **Six Novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à quatorze heures, se présente au bureau de notre brigade, Monsieur G , C demeurant**
Celui-ci nous déclare avoir constaté un phénomène lumineux dans le ciel au-dessus de hier en fin d'après-midi.

A cet effet, nous Gendarme L , entendons :

GOURMANEL, C , né le à , photographe, demeurant , marié, de nationalité française qui nous déclare :

" Hier soir à 19 heures, je rentr^{ais} à mon domicile avec mon épouse lorsque nous
 " avons aperçu dans le ciel à une basse altitude un OVNI.
 " Il se dirigeait en direction OUEST - EST, je l'ai vu au-dessus de et
 " disparaître au-dessus de
 " Le ciel était dégagé et tout étoilé.
 " Il n'y avait aucun bruit. L'observation a duré deux minutes et une partie avec les
 " jumelles. Je ne peux vous donner la forme de cet objet mais les caractéristiques
 " suivantes : à l'arrière, il y avait une sorte de sortie de chalumeau avec une flamme
 " très courte et jaune pâle qui donnait l'impression de brûler et de bouger.
 " Ensuite sur un périmètre très grand, il y avait cinq points lumineux fixes. Au centre
 " un trou noir.
 " La vitesse de déplacement était très lente comme un avion de tourisme. Cet objet
 " laissait une traînée lumineuse.
 " C'est la première fois que je vois un phénomène de ce genre. Ce n'était pas une mété-
 " orite. Il s'agit plutôt d'une apparition technique. Je ne pense pas que cela soit
 " un satellite, vue la grosseur la flamme, car celle-ci pouvait se voir à l'œil nu
 " et à basse altitude.
 " Mon épouse qui est avec moi vous confirme mes dires.
 " La traînée lumineuse n'était pas liée à l'objet.

A le 6/11/90 à 14 heures 45;

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus en laquelle j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue

L.A.P.J :

./ 2 N° 2149/3 du 13/11/1990

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES		DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>	1 M. le Procureur de la République	LE	
	<input type="checkbox"/>	1 M. le Sous-Préfet		
	<input type="checkbox"/>	1 Général Commandant la Région Aérienne		
<input checked="" type="checkbox"/>	2 Procureur D.G.G.N., Bureau Défense-opérations	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET	

90307407

--- M.G. C. nous remet un croquis de ce qu'il a observé le
5/11/90 à 19 heures (Cf pièce jointe).

--- Aucun autre témoignage n'a été recueilli par notre unité sur ce phénomène.
Seuls M. et Mme G se sont manifestés auprès de nos services. Par ail-
leurs ces derniers sont semble-t-il sincères et de bonne foi.

Fait et Clos à

le 06/11/90

Le Gendarme

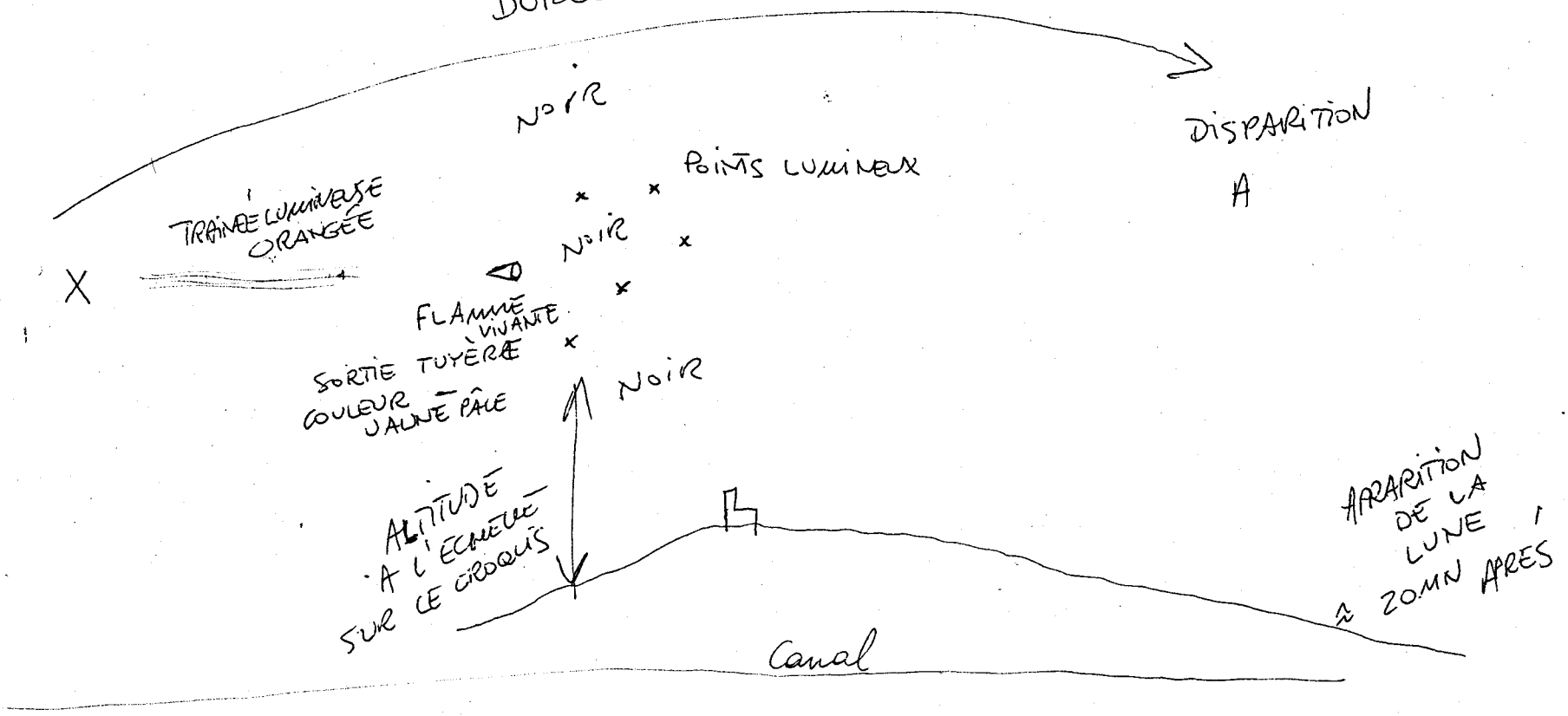
19h W

E

90307407

DURÉE ≈ 2MN

DEBUT
OBSERVATION



POSTE
OBSERVATION

